

# **CONCOURS D’AFFICHE**

**1<sup>er</sup> PRIX d’une valeur de 500 euros**

**Organisé par la**

**SECTION BELGE FRANCOPHONE DE L’IBBY  
(International Board on Books for Young people)  
et le Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles**  
dans le cadre de la

## **SEMAINE PAUL HURTMANS DU LIVRE DE JEUNESSE 2011-2012**

**Ce document peut être photocopié**

Le Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles organise du 23 au 30 mars 2012, la Semaine Paul Hurtmans du livre de jeunesse. Pour célébrer cette manifestation, l’IBBY propose un concours d’affiche dont le lauréat recevra la somme de 500 euros. L’affiche sera publiée en 2.000 exemplaires minimum et diffusée auprès des bibliothèques, librairies, organismes de jeunesse et écoles.

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le participant à ce concours accepte le présent règlement et les décisions du jury.

#### **1. Admission**

Sont admis à participer pour autant qu’ils aient 18 ans accompli :

- les illustrateurs ou graphistes résidant en Belgique
- les étudiants des écoles belges de l’enseignement supérieur artistique

#### **2. Candidature**

- La candidature est posée au moyen du bulletin de participation pour le 21 novembre 2011 au plus tard, **le cachet de la poste faisant foi**. Celle-ci est envoyée à l’adresse figurant sur le bulletin.
- L’œuvre est déposée au plus tard le mardi 6 décembre 2011. Les œuvres qui parviendront après cette date ne seront pas examinées.

L’œuvre doit rester anonyme : pas de signature dans un premier temps. **Une enveloppe fermée doit accompagner votre œuvre contenant votre nom, adresse, numéro de téléphone, GSM, e-mail, date de naissance et le nom de votre école le cas échéant.**

Adresse pour la réception :

**Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles / IBBY /  
91, boulevard Emile Bockstael - 1020 Bruxelles**

**ou sur rendez-vous en téléphonant au 02.428.74.48**

- Pour toute œuvre expédiée, un accusé de réception sera envoyé ou remis par le promoteur de l’opération à chaque candidat.
- Le promoteur ne peut en rien être tenu responsable de la perte d’une œuvre dans le cas d’un envoi postal.

### **3. Responsabilité et restitution**

Votre projet pourra être retiré en mains propres auprès du Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles/IBBY sur simple demande à partir du 2 MAI 2012 et avant le 30 JUIN 2012, contre un accusé de réception.

Pour l'affiche lauréate, la section belge francophone de l'IBBY se réserve le droit de modifier la présentation des textes. L'affiche lauréate reste **la propriété** de la section belge francophone de l'IBBY.

### **4. Format**

Chaque candidat devra proposer une affiche aux **dimensions suivantes** :

- 60 cm de haut et de 42 cm de large.
- sur papier ou carton rigide.
- toutes les techniques graphiques sont permises.

**Attention : un seul projet par candidat.**

### **5. Contenu**

**L'affiche doit comporter obligatoirement les textes suivants, dans l'ordre indiqué (il ne s'agit pas d'une illustration mais d'une affiche) :**

- SEMAINE PAUL HURTMANS DU LIVRE DE JEUNESSE
- Du 23 au 30 mars 2012
- [www.cljbxl.be](http://www.cljbxl.be)
- Organisateur : Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles
- Ed. resp. : Luc Battieuw – boulevard Emile Bockstael, 91– 1020 Bruxelles (**en minuscule et sur le côté**)

Attention: des logos de sponsors seront à prévoir : Ville de Bruxelles, Communauté française, Cocof, WBI, Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles, Section belge francophone de l'IBBY, Bibliothèque Centrale de la Région de Bruxelles-Capitale, La montagne magique...

### **6. Le thème**

L'illustration de l'affiche doit être en rapport avec le livre et les jeunes. L'opération s'adresse aux jeunes de 8 à 16 ans.

Ne pas proposer une affiche en rapport avec la petite enfance.

### **7. Le jury**

Le jury est composé de membres d'IBBY, du CLJBxl et de spécialistes belges de l'illustration, du graphisme et de la littérature pour la jeunesse.

Le jury se réunit le lundi 12 décembre 2011. Il doit désigner le lauréat du concours.

Le jury se donne le droit de refuser une affiche si celle-ci ne correspond nullement au règlement.

Les candidats seront avisés par lettre du résultat des délibérations du jury.

### **8. PRIX**

Le lauréat du concours recevra le « Prix IBBY », **d'un montant de 500 euros**, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, le mercredi 28 mars 2012, vers 11h30.

**Renseignements: Cécile D'Hoir - ☎ 02.279.37.87 et 02.279.37.84**

## **BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE CONCOURS DE L'AFFICHE 2012**

Dans le cadre de la « Semaine Paul Hurtmans du livre de jeunesse »  
(ce document peut être photocopié)

### **Je soussigné(e)**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

### **Adresse en Belgique:**

Rue :

Code postal et ville :

Tél. :

Fax :

Portable :

E-mail :

### **Je suis :**

illustrateur/trice

graphiste

étudiant(e)

### **Nom de l'école :**

Adresse complète de l'école :

Année d'étude :

Je m'inscris au concours de l'affiche 2012 et déclare avoir pris connaissance des conditions de participation.

Signature

Date

<b>Bulletin à envoyer avant le 21 novembre 2011 au Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles/IBBY – 91, boulevard Emile Bockstael – 1020 Bruxelles (ou par fax au 02.279.37.75)</b>
--